

## Intro Denis Meuret

Conférence à propos du redoublement

Mesdames, Messieurs

Quelques mots d'introduction avant de passer la parole à notre conférencier Denis Meuret que je présenterais dans quelques instants.

***Notre académie est particulièrement intéressée par ce thème.***

Vous savez que notre académie se caractérise par au moins trois éléments.

C'est la plus grosse académie de France. Elle représente 10% de la population scolaire française.

Mais cette importance rassemble une grande diversité de situation. Elle est sans doute beaucoup plus hétérogène que l'académie de Créteil assez proche de nous aussi bien par la quantité que par la géographie.

On pourrait tirer une hypothèse de normalité. Cette académie par son importance quantitative et l'hétérogénéité de sa population devrait constituer un échantillon représentatif de la France. Or il n'en est rien semble-t-il.

Tous les taux de redoublement, à tous les étages, à tous les paliers du système scolaire sont pratiquement les plus importants de France. On pourrait parler d'une culture du redoublement.

## Le redoublement dans l'académie

Selon les statistiques d'orientation du ministère portant sur les décisions prises par rapport à l'effectif scolarisé à un niveau donné pour **l'année 2000**, dans les 28 académies métropolitaines, l'académie de Versailles reste très sélective à tous les niveaux.

Selon un ordre décroissant des pourcentages, elle apparaît :

- Fin de 6 <sup>ème</sup>	- 24 <sup>ème</sup> pour le passage en 5 <sup>ème</sup>
- fin de 4 <sup>ème</sup>	- 21 <sup>ème</sup> pour le passage en 3 <sup>ème</sup>
- fin de 3 <sup>ème</sup>	- 24 <sup>ème</sup> pour le passage en 2 <sup>nde</sup> GT
- fin de seconde	- 23 <sup>ème</sup> pour le passage en 1 <sup>ère</sup> générale
	- 20 <sup>ème</sup> pour le passage en 1 <sup>ère</sup> S
	- 25 <sup>ème</sup> pour le passage en 1 <sup>ère</sup> L

*Document pour le GTI pour l'orientation 2001-2002*

## ***Un phénomène complexe***

[Depuis plusieurs années nous envisagions de mettre en place quelque chose sur ce thème dans le cadre de la formation continue. Un colloque avait été envisagé il y a deux ans, mais il n'a pas pu être monté.]

Ouvrant une série de conférences sur le fonctionnement du système éducatif, nous avons pensé que ce thème devait y être abordé.

Si ce phénomène est massif dans notre académie, ce mot de redoublement est sans doute mystificateur et cache des réalités, des raisons, des situations en fait très diverses.

Est-ce :

- un dispositif pédagogique
- une simple conséquence au fait qu'il n'y a pas d'autres solutions
- une sanction

Et il faut aussi sans doute replacer ce phénomène dans le contexte du système français.

Antoine Prost, il y a 25 ans, avait proposé une formulation violente :

« L'orientation fonctionne à l'échec. »

Il y a des systèmes qui acceptent peu, ou qui ne permettent pas le redoublement.

- En France même, depuis plusieurs années, un seul redoublement est possible dans le primaire (ce qui a modifié la constitution de la population entrant au collège).
- Et dans certains pays du nord de l'Europe, les classes sont constituées par âge et non par niveau de réussite scolaire.

## ***Présentation de Monsieur Denis Meuret***

Nous avons demandé à M. Denis Meuret de nous apporter quelques réflexions sur ce thème. Sans doute il se présentera plus précisément lui-même, mais je voudrais vous indiquer quelques éléments qui nous semblent intéressants.

- Denis Meuret est Docteur en Sciences politiques et professeur de Sciences de l'Education à l'Université de Bourgogne. Le champ du politique et le champ de l'éducatif.
- Il a travaillé notamment pour la l'ex-DEP (aujourd'hui DPD, la Direction de la Programmation et du Développement) où il a en particulier réalisé une enquête sur le bien-être des élèves. C'est un thème original.
- Il est également membre de l'IREDU. L'**irédu** institut de recherche sur l'économie de l'éducation
- Enfin (façon de parler), il a coordonné la publication d'un livre intitulé « La justice du système éducatif ». Si le thème de l'égalité est un thème qui traverse on peut dire depuis cinquante ans aussi bien le discours politique sur l'école, que la sociologie de l'école, il me semble que celui de la justice est encore une fois en entrée originale et peu usitée. Et que sans doute le redoublement a avoir quelque chose avec la justice.

Nous allons donc avoir une intervention de Monsieur Meuret qui va durer une heure et demi. Ce qui nous permettra ensuite de formuler des questions, après une courte pause. Nous terminerons la séance vers 12h30.

Je passe donc la parole à M. Meuret.

## ***Bibliographie***

1999, La justice du système éducatif, de Boeck

2000, La transmission des inégalités par l'école : une approche politique, in DREES- MIRE, Mesurer les inégalités.

2001 Nouvelles formes de régulation dans les systèmes éducatifs étrangers, (avec M. Duru-Bellat) Revue Française de Pédagogie, n°135.